



DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE

Décision N° 08-2025	AFFAIRES FINANCIERES <u>CRÈCHE INTERCOMMUNALE</u> CONTRATS / CONVENTIONS Dépôt des cartons ↳ Contrat confié à SEMES Valorise de Clisson (44)
------------------------	---

La Présidente,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 5211-9 et L 5211-10,
VU la délibération du SIVU de la Petite Enfance n° 21-02-01 en date du 08 février 2021, attribuant les délégations prévues à l'article L 5211-10 du Code général des collectivités territoriales du Comité Syndical au Président, à défaut à un Vice-président, pour signer tous les contrats et conventions nécessaires au bon fonctionnement de la crèche,
VU le budget principal du SIVU « de la Petite Enfance »,
CONSIDÉRANT la nécessité de procéder à l'évacuation des cartons d'emballage qui ne sont pas admis au service Déchets de l'Agglomération,
CONSIDÉRANT les termes du contrat proposé par la Société SEMES Valorise,

Prend la décision suivante :

- Article 1. **CONFIE** le traitement des cartons de la Crèche Intercommunale sise à Clisson, Esplanade de Klettgau, à la Société SEMES Valorise - 15 rue des Rosiers - 44190 CLISSON.
- Article 2. **PRECISE** que le présent contrat est conclu pour une durée de TROIS ans, à compter du 01/10/2025.
- Article 3. **ACCEPTE** les termes du contrat à intervenir avec la Société SEMES Valorise comme suit :

MISSIONS	PERIODICITE	MONTANT HT
Dépôt des cartons sur le site de SEMES Valorise <ul style="list-style-type: none">4 à 6 dépôts par an d'un volume inférieur à 1,5 m3 (3,50 € HT / m3)	ANNUELLE	31,50 €
Adhésion	ANNUELLE	13,00 €
Les tarifs sont réévaluables en janvier chaque année		

- Article 4. **CHARGE** la Directrice Administrative et Financière et le Comptable public assignataire de l'exécution de la présente décision qui sera publiée et transmise à Monsieur le Préfet. Communication en sera faite lors de la prochaine séance du Comité syndical.

Clisson, le 25 septembre 2025

Par délégation du Comité syndical,
La Présidente,
Séverine PROTOIS-MENU

Décision publiée et affichée
le 29 SEPTEMBRE 2025



Accusé de réception en préfecture
044-254402787-20250925-DEC-08-2025-CC
Date de réception préfecture : 29/09/2025